



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

La fin de l'année 2009 a été riche pour le CNETh. Elle a notamment vu la publication de l'étude "Thermarshrose" par la plus prestigieuse revue mondiale de rhumatologie. D'autres vont suivre, dans le domaine de l'obésité et des maladies veineuses. C'est un encouragement supplémentaire à poursuivre nos efforts pour démontrer l'efficacité du thermalisme comme outil moderne de santé publique participant à la maîtrise des dépenses.

De même, à notre initiative, les acteurs de la médecine thermale ont récemment jeté les bases de la création d'un groupe de prospective sur le thermalisme et les maladies chroniques. Espace d'échange, ouvert à toutes les expertises et notamment aux associations de patients, il contribuera à l'amélioration constante de nos pratiques de soins et à la définition de formats de cure innovants.

La médecine thermale progresse et progressera encore en 2010. C'est aussi pour le faire savoir que notre profession prendra la parole avec force dans les médias en 2010.

Thierry Dubois  
Président du CNETh



Conseil National des  
Exploitants Thermaux

## Le CNETh à la UNE La recherche thermale progresse

L'Association Française pour la Recherche Thermale a présenté les résultats de l'étude *Thermarshrose*. Publiée dans la plus importante revue scientifique mondiale sur le rhumatisme, elle confirme la supériorité des soins thermaux dans le traitement de l'arthrose du genou. Elle sera suivie par la publication d'autres études, notamment dans le traitement de la surcharge pondérale (2010) ou des maladies veineuses (2011). Elles sont complétées par les recherches sur les soins de suite du cancer du sein, le bien vieillir et l'accueil des aidants Alzheimer ou encore l'accompagnement des patients en cure pour un syndrome métabolique. Ces études confirment toute la place qu'une médecine naturelle et adaptée aux pathologies du monde moderne entend prendre dans la politique de santé publique.  
(Plus d'informations sur [www.afreth.org](http://www.afreth.org))

## Thermalisme Repères

**Chaque automne, le Parlement débat du projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Une occasion de revenir sur certaines idées-reçues.**

- > Le thermalisme représente une partie infime. **0,28 %**, des dépenses de santé nationales (soins de ville), mais il génère une création de richesse annuelle de 500 millions d'euros.
- > Un patient dépense en moyenne **1 500 euros par cure**. 4 à 500 euros sont remboursés par la Sécurité sociale (250 millions au total). Dans le même temps, l'activité thermale génère 190 millions d'euros de contributions sociales et fiscales.
- > Le coût final d'une cure thermale pour la collectivité n'est donc que de **120 euros pour 18 jours de soins**. Or la cure est dans bien des cas une alternative à des traitements plus lourds et bien plus coûteux pour les finances publiques.
- > En somme, si la Sécurité sociale réduisait sa prise en charge des soins thermaux "l'économie de dépenses réalisée ne serait pas certaine (en raison d'un probable basculement sur d'autres dépenses sociales)" mais "la perte de ressources sociales et fiscales serait, elle, assurée"<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>Wainer TABONE, "Le thermalisme français dans les comptes de la nation. Une approche macro-économique".





# Initiative Santé

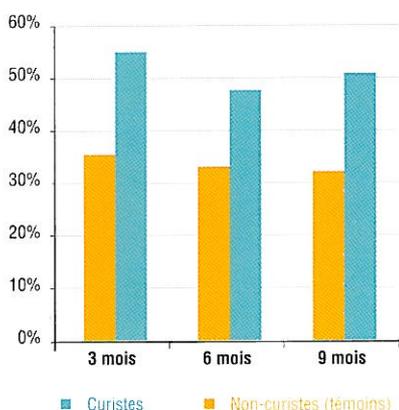
## Etude : la supériorité de la médecine thermale dans le soin de l'arthrose du genou confirmée

L'Association Française pour la Recherche Thermale a mené entre 2006 et 2009 une étude clinique qui confirme que la cure thermale est le traitement le plus efficace dans le traitement de la gonarthrose, arthrose du genou.

### 54 % des patients améliorés grâce à la cure

L'étude montre qu'à 3, 6 et 9 mois, 54,4 % des patients ayant reçu des soins thermaux ont vu leur état s'améliorer, contre seulement 30 % des patients non-curistes. L'effet thérapeutique bénéfique est constaté aussi bien par les médecins que par les patients. Il est durable car encore ressenti, de manière stable, 9 mois après le traitement thermal.

### Un nombre de patients améliorés supérieur chez les curistes



### Le traitement thermal est deux fois plus efficace

L'étude souligne également que les soins thermaux sont deux fois plus efficaces que tous les autres traitements de la gonarthrose (hors chirurgie) : analgésiques, anti-inflammatoires, médicaments d'actions

### REPÈRE : la gonarthrose, arthrose du genou

- > 1<sup>re</sup> cause d'incapacité fonctionnelle chronique dans les pays développés
- > Elle touche 20 à 30 % des sujets âgés de 60 à 70 ans et 40 à 50 % des plus de 80 ans
- > Elle entraîne douleur et réduction des activités professionnelles et de loisirs. Son traitement médical est très coûteux.

lente, infiltrations articulaires, viscosupplémentation, soins physiques.

A 9 mois, les patients curistes observent une diminution des douleurs<sup>2</sup> de 25 %, contre seulement 7 % pour les patients non-curistes. De même, la motricité du genou s'améliore de 21 % pour les curistes (10 % pour les non-curistes). Il faut noter enfin que les soins thermaux n'entraînent que très rarement d'effets secondaires.

Le Dr Romain Forestier, investigateur principal de l'étude rappelle que les soins thermaux dispensés pour cette étude sont ceux habituellement proposés aux curistes : cataplasme de boue, séance de mobilisation en piscine, douche ou bain en station thermale, massage. Ses résultats sont donc transposables à toutes les stations qui prennent en charge la gonarthrose.

### Une étude menée selon les mêmes critères que les essais sur médicaments

Réalisé à grande échelle (460 patients), l'essai a été coordonné par le CHU de Grenoble. Il a été mené selon des procédures réglementaires identiques aux essais sur les médicaments. Ses résultats ont été publiés dans la plus prestigieuse revue internationale de rhumatologie.

<sup>(2)</sup> Indice EVA

## Thermalisme et maladies chroniques :

### le CNETh crée un forum d'échange

Le 18 novembre, le CNETh a réuni les acteurs de la médecine thermale et plusieurs experts en santé publique autour du thème des maladies chroniques. Les participants ont convenu de progresser vers la création d'un groupe de prospective sur cette question qui se réunira dès mars 2010. Ses travaux auront un double objectif : progresser dans l'enrichissement de l'offre existante de soins thermaux et élargir cette prise en charge à de nouvelles pathologies chroniques.

Conçu comme un espace d'échange, il a notamment vocation à s'ouvrir aux médecins généralistes, aux associations de patients, aux spécialistes des sciences humaines et à tous les acteurs concernés par les thématiques traitées.





## Un autre Regard

### Entretien avec Jean-Marc Juilhard



**Sénateur du Puy-de-Dôme,  
président du Groupe d'études  
sur le thermalisme et le climatisme.**

#### Les orientations des travaux du groupe d'études sur le thermalisme

Le groupe d'études du Sénat sur le thermalisme a pour vocation de s'intéresser à l'ensemble des aspects du thermalisme en France, santé, bien sûr, mais aussi aménagement du territoire, emploi, patrimoine et même jeux. Je soumettrai dans les prochaines semaines au groupe d'étude un programme de travail qui aborde l'ensemble de ces questions. Je pense important que sur chaque sujet nous essayions le plus possible de nous rendre compte des problématiques de terrain, ce qui suppose des contacts réguliers avec les exploitants thermaux et les élus mais aussi de prendre en compte le point de vue des médecins et des personnels ainsi que des patients.

#### La place du thermalisme dans la politique de santé publique

Si j'ai accepté de prendre la Présidence du groupe de travail sur le thermalisme et que j'ai demandé qu'il soit rattaché à la commission des affaires sociales du Sénat, c'est que je suis convaincu que le thermalisme a un avenir dans le cadre de notre politique de santé publique. Je crains malheureusement que tel ne soit pas le cas pour nombre de mes collègues qui envisagent le thermalisme avec un certain scepticisme. Plusieurs d'entre eux y voient, à tort à mon avis, une forme de thérapeutique ancienne et inefficace qui aboutit à faire financer l'aménagement du territoire par l'assurance maladie.

Nous avons donc, élus, exploitants et médecins à mener un véritable travail d'information et je dirai même de conviction !

#### Le rôle des acteurs français du thermalisme et leur engagement en faveur de la recherche thermale

J'ai été très impressionné par le dynamisme des exploitants que j'ai rencontrés. Ce sont leurs initiatives qui font l'avenir du thermalisme dans notre pays. Pour que le CNETh soit un véritable partenaire des élus, il faut qu'il soit lui aussi une force de modernisation et de proposition. Rien n'est plus dangereux pour le thermalisme que l'idée qu'il s'agit d'une pratique renfermée sur elle-même. Il appartient au CNETh de prouver le contraire !

Je ne suis pas médecin et je ne peux pas me prononcer sur les résultats d'une étude mais je trouve les résultats de Thermathrose, publiée dans une revue aussi reconnue que les *Annals of Rheumatic Diseases*, très encourageants. La priorité pour assurer l'avenir du thermalisme doit être de démontrer le service médical rendu. Tout en dépend et c'est seulement en conduisant des études de ce type que l'on peut espérer y parvenir. J'attends beaucoup des publications et des colloques, le plus possible internationaux, qui seront organisés sur le thermalisme. Financer la recherche et démontrer les fondements scientifiques des thérapeutiques thermales me paraît être, dans les circonstances actuelles, un devoir des exploitants.

# 3 questions à...

**Carole Robert,**  
Présidente,  
Fibromyalgie France



#### Pourquoi avoir conduit une enquête sur les apports de la cure pour les fibromyalgiques ?

■ *Le sujet "Cures" revenait régulièrement dans les questionnements des malades. D'autant que beaucoup avaient suivi des cures thermales et en avaient retiré un bénéfice certain. Nous devons donc nous doter des outils pour connaître les attentes des malades et évaluer les bénéfices des cures, le service médical rendu. C'est pourquoi nous avons élaboré un questionnaire en ligne en coopération avec le CNETh.*

#### Quelle est aujourd'hui la place de la médecine thermale ?

■ *Elle a toute sa place quand elle propose une prise en charge globale du malade. Car le traitement de la fibromyalgie doit être pluridisciplinaire et intégrer des éléments non pharmacologiques (bains en eau chaude, exercices physiques...) comme le préconise la Ligue Européenne contre le Rhumatisme. Un protocole basé sur l'accompagnement spécifique du patient semble ainsi efficace pour soulager la douleur. Le bénéfice d'une cure thermale peut donc venir des effets relaxants et tonifiants, de l'apprentissage d'une certaine hygiène de vie, du changement d'environnement "pour faire le point", d'une dynamique par émulation, d'une certaine façon de redevenir actif ! Un petit bémol cependant : la crainte du fibromyalgique qu'une cure n'accroisse sa fatigue...*

#### Que peut-on en attendre demain ?

■ *Tout d'abord que soient menées des études précises sur les effets des cures sur la douleur ou la mobilité des malades fibromyalgiques. Ensuite, élargir le partenariat que Fibromyalgie France met en place avec trois centres thermaux pour évaluer les bénéfices des soins thermaux. Enfin, que l'ensemble des acteurs médicaux poursuivent leur réflexion sur l'élaboration de programmes validés, d'éducation pour le patient, d'information sur sa maladie, et d'actions éducatives pour un retour vers une vie acceptable.*

## REGARDS D'EUROPE



## La Roumanie

La Roumanie est un acteur majeur du thermalisme européen. Le pays compte en effet plus de 2 000 sources thermales et minérales, soit un tiers des ressources européennes en la matière. Il dispose de 160 stations qui accueillent près de 490 000 curistes chaque année.

## Une longue tradition

Le pays dispose d'une longue tradition thermale. Les Romains avaient déjà découvert, il y a plus de 1 800 ans, les vertus des eaux roumaines. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Napoléon III, appréciant ses bienfaits, faisait venir en France des bouteilles d'eau minérale roumaine. La Roumanie est également l'un des premiers pays européens à avoir développé, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle des stations balnéo-climatiques. On en compte aujourd'hui près de 160<sup>3</sup>, principalement sur le littoral de la mer Noire et le long de la chaîne montagneuse des Carpates. Au XX<sup>e</sup> siècle, la Roumanie a acquis le surnom de pays de la "jeunesse sans la vieillesse" grâce à la renommée des travaux du docteur Ana Aslan.

## 490 000 curistes chaque année

La plupart des stations propose, en complément des soins thermaux, des prestations de loisirs et de confort balnéaires. Elles accueillent ainsi près de 700 000 visiteurs à l'année, dont près de 490 000 envoyés par les organismes de santé roumains pour suivre une cure thermale à visée thérapeutique<sup>4</sup>.

## Pathologies et propriétés des eaux

Le thermalisme roumain s'appuie sur des eaux alcalines, sulfureuses, acides ou ferrugineuses auxquelles s'ajoutent différentes boues naturelles et émanations de gaz naturels. La qualité de ces ressources naturelles a permis aux stations de



Station thermale de Baile Felix

développer une offre diversifiée de soins thermaux dans le domaine des voies respiratoires et ORL, de la gynécologie, des maladies endocriniennes ou des affections du système nerveux et du système digestif, des affections cardiovasculaires, des rhumatismes et des affections dermatologiques.

## Un accompagnement personnalisé

Comme en France, les curistes roumains reçoivent un accompagnement et un suivi médical personnalisés. Les soins sont administrés selon les recommandations des médecins spécialisés. Au terme de sa cure, un bilan des effets des soins reçus est remis au patient, accompagné des recommandations pour en poursuivre les effets bénéfiques sur le long terme. La durée d'une cure est généralement comprise entre deux et trois semaines. La saison thermale s'étale d'avril à octobre.

## Un effort de modernisation

La Roumanie dispose d'un fort potentiel

de développement dans ces domaines, notamment auprès des populations européennes. De nombreuses stations furent construites sous l'impulsion du Gouvernement dans les années 1960, 1970 et 1980. Après une période de transition, les investisseurs privés ont pris le relais et développé de nombreux projets : près de 150 millions d'euros ont ainsi été investis pour moderniser les installations depuis le début de la décennie<sup>5</sup>. L'activité balnéaire et thermale représente aujourd'hui près de 150 000 emplois directs et indirects (hôtels, restauration, cliniques...)<sup>6</sup>. La ministre roumaine du tourisme a d'ailleurs récemment déclaré que l'activité balnéo-thermale devait être considérée comme une priorité nationale.

<sup>3</sup> "Le thermalisme roumain", Agence nationale de tourisme de Roumanie

<sup>4</sup> Source : Organizatia Patronala a Turismului Balnear (OPTBR), Organisation roumaine des exploitants de stations balnéaires et thermales

<sup>5</sup> Idem

<sup>6</sup> Idem